

PROLONGATION DE LA FERMETURE DE LA RD 90 ENTRE LES COMMUNES DE SAINT-PIERRE-DE- SEMILLY ET DE LA BARRE-DE-SEMILLY

Dans le cadre de sa mission de sécurisation du réseau routier départemental, le Département, en étroite concertation avec les élus locaux, annonce la prolongation de la fermeture de la RD90 jusqu'au 30 juin 2026, sur le tronçon situé entre les communes de La Barre de Semilly et St-Pierre de Semilly.

Cette décision intervient dans l'attente de la mise en œuvre de la dépose des câbles télécom le long de la voirie, sollicitée par les élus et le propriétaire riverain en charge des travaux d'abattage afin de ne pas endommager les câbles du concessionnaire ORANGE.

Les travaux à venir incluront l'abattage des arbres dans les parcelles privées à proximité du domaine public afin de sécuriser la section de voirie départementale RD 90.

La réouverture de cet axe est conditionnée par la fin des travaux d'abattage des arbres répertoriés comme dangereux. Afin de garantir la sécurité des usagers du réseau routier, la circulation restera interrompue sur ce tronçon jusqu'au mardi 30 juin 2026. Une déviation est en place dans les 2 sens de circulation par les RD 390, 59 et 90.

La fermeture et la déviation seront mises en place par l'Agence Technique Départementale du Centre Manche telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.

Déviation rd90 St Pierre de Semilly

— Route barrée
— Déviation

